



INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

L'OFFRANDE DE MESSE

A l'approche de la Commémoration des fidèles défunts, il est important de rappeler la très pieuse et antique pratique de la célébration de Messes à des intentions particulières, non seulement pour les vivants mais aussi pour le repos de l'âme de nos proches défunts. Un décret du dicastère pour le clergé publié le 13 avril dernier rappelait que « de cette façon, les fidèles s'unissent plus intimement au Christ qui s'offre et sont, en un certain sens, encore plus profondément insérés dans la communion avec Lui. Cet usage n'est pas seulement approuvé par l'Église, mais il est aussi promu par elle ».

Les Sacrements ayant été instaurés par Jésus-Christ Lui-même, ils constituent le summum indépassable de la prière qui relie l'homme à Dieu dans le Christ agissant Lui-même dans les Sacrements en la personne du Prêtre. Aussi, s'est également instaurée très rapidement la pratique d'accompagner cette demande d'intention d'une offrande marquant concrètement l'union au Christ s'offrant au Père : « conscients de cette grâce, les fidèles, par l'offrande, veulent s'unir plus étroitement au Sacrifice eucharistique en y ajoutant leur propre

sacrifice et en collaborant aux besoins de l'Église et, en particulier, en contribuant à l'entretien de ses ministres sacrés » (Ibid.). En effet, ainsi que le rappelait l'apôtre saint Paul : ceux qui servent l'autel ont aussi le droit de vivre de l'autel (cf. 1 Co 9, 13-14 ; 1 Tm 5, 18 ; Lc 10, 7).

Le Sacrifice du Christ ayant valeur infinie, sa célébration sacramentelle à l'autel n'a pas de prix. Aussi, afin d'éviter tout malentendu sur la nature de l'offrande qui est versée au moment de la demande d'intention, le texte rappelle la norme canonique : « en matière d'offrande de Messes, on écartera absolument jusqu'à l'apparence de commerce ou de trafic » (canon 947). La notion d'offrande implique que son montant fixé par la Conférence des évêques est indicatif : les nécessiteux peuvent donner moins et les personnes plus aisées davantage. La paroisse n'est pas une entreprise religieuse mais une communauté unie par le lien de la charité qui pour être chrétienne doit revêtir la gratuité, la solidarité et la discrétion du Christ. Tel est l'esprit de l'offrande de Messe.

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

CALENDRIER DES MESSES

DU 26 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2025

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 26	9h30 : 30 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année C.	8h15 : Messe lue avec orgue et chants. 11h : Fête du Christ-Roi, 1 ^{ère} cl ; Comm du 20 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 27	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl (Vigile des Saints Simon et Jude, Ap.).
MAR 28	12h30 : Saints Simon et Jude (Thaddée), Ap. ; fête.	7h30/19h : Saints Simon et Jude, Ap., 2 ^{ème} cl.
MER 29	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl.
JEU 30	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl ; Comm.Saint Lucain, Mart. (Saint Lucain).
VEN 31	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl. (Vigile de la Toussaint).
SAM 1^{er}	9h30 : Toussaint, Solennité	8h15 : Messe lue avec orgue et chants. 11h : Fête de la Toussaint, 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres (Comm. du dimanche) et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
DIM 2	9h30 : 31 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année C.	8h15 : Messe lue avec orgue et chants. 11h : 21 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. Puis 1 ^{ère} Vêpres de l'Office des défunts 19h : Messe lue avec orgue.

Dans la nuit du samedi 25 octobre au dimanche 26 octobre, changement d'heure : nous avons reculé nos montres d'une heure, donc à 3h il a été à nouveau 2h ; cela nous a permis de nous reposer un peu plus et/ou de prier davantage.

CARNET PAROISSIAL

Samedi 25 octobre a eu lieu le baptême de Marc Musy.

AGENDA PAROISSIAL DE LA SEMAINE

- Jeudi 30 octobre à 20h : soirée *Cor Juvenis*, à l'Espace du Bon Berger. La Conférence sera donnée par l'abbé Jérôme MALJEAN, prêtre du Diocèse aux Armées sur « La Doctrine sociale de l'Eglise à l'heure du jour »

VIE PAROISSIALE

Programme des Fêtes patronales

Vous êtes conviés aux Fêtes patronales dès aujourd'hui. Vous trouverez un carton d'invitation sur les présentoirs au fond de l'Eglise.

A retenir le samedi 15 novembre : **Grand Dîner de la Saint-Eugène** dès 18h30 (vin d'honneur) au 12 rue Bossuet 75010 Paris. Merci de vous inscrire au Dîner (20h30) par retour de coupon ou au secrétariat: participation souhaitée 25€.

Grande TOMBOLA des fêtes patronales

Voici les trois grands lots gagnants :

- 1/ Une crèche magnifique EL PRADO (72 pièces) avec personnages et décors
- 2/ Une icône (1940) de Saint Nicolas le Thaumaturge, style letton
- 3/ Deux places pour le Parc du Puy du Fou

A la sortie des messes du dimanche, vous pourrez vous procurer autant de billets de tombola que vous le voulez. La vente de ces billets couvrira les événements de nos fêtes patronales. Tickets en vente à la sortie des messes : 2.50€ le ticket, 20€ le carnet. Tirage au dîner paroissial de la fête patronale le samedi 15 novembre.

Toussaint et Commémoration des Fidèles Défunts

Toussaint, le 1^{er} novembre :

- **Messes** à 8h15 ; 9h30 ; 11h ; 19h
- Groupe de lectures mariales à 16h, avant la récitation du chapelet du 1^{er} samedi du mois à 16h45.
- **Vêpres solennelles** de la Toussaint à 17h45.

Commémoration des fidèles défunts, le 3 novembre (tombant cette année un dimanche, la Commémoration des fidèles défunts sera célébrée le lundi 3 novembre)

- **Messes** à 7h30, 12h30 (Paul VI), 19h (messe solennelle)

Congrès-Mission 2025

Notre-Dame de Chrétienté a répondu présent à l'invitation du Congrès-Mission qui se tiendra du 7 au 9 novembre prochain à Paris. Ce grand rassemblement réunit les forces vives catholiques de notre pays autour du thème de la Mission. Entre autres, notez :

Le samedi 8 novembre :

1. Rendez-vous à St Sulpice à 15h : prédication et chant des vêpres. A l'issue des vêpres : procession jusqu'à Notre-Dame de Paris pour rejoindre trois autres routes. Ensemble, marche vers Bercy, où se tiendront les animations principales du Congrès-Mission.
2. Soirée d'adoration à Bercy à partir de 22h. Notre-Dame de Chrétienté participe à l'organisation de cette adoration.

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire <i>ad orientem</i> (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine
12h30	Messe ordinaire
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi

Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)

Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi

De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)

Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)

Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h

Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

Renseignements au secrétariat : 01 48 24 70 25 / secretariat@saint-eugene.net

www.saint-eugene.net / Chaîne YOUTUBE : Itemissaest

